

## 1. ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport annuel, comme le rapport de gestion qu'il renferme, contient des énoncés prospectifs en ce qui concerne les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, le rendement, les perspectives et les occasions d'affaires de la société. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « anticiper », « s'attendre à », « croire », « pouvoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres expressions semblables, lorsqu'ils se rapportent à la société ou à sa direction, et ont pour but de signaler des énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des faits historiques, mais reflètent plutôt les attentes actuelles de la société quant aux résultats et aux événements futurs.

Ces énoncés prospectifs sont assujettis à divers risques et incertitudes en conséquence desquels les résultats ou les événements réels pourraient différer sensiblement des attentes actuelles, notamment la possibilité que les plans et les objectifs de la société ne soient pas atteints ni réalisés. Ces risques et incertitudes comprennent, notamment, les changements dans la conjoncture économique; les changements dans les dépenses et les préférences des consommateurs; une intensification de la concurrence résultant des concurrents actuels ou de l'arrivée de nouveaux concurrents; la disponibilité et le coût des matières premières et des ingrédients, du carburant et des services publics; des changements dans les stratégies d'établissement des prix de la société ou de ses concurrents; le rendement des franchisés de la société en deçà des attentes; les risques associés aux conditions du programme financier offert aux franchisés indépendants de la société; l'impossibilité de réaliser la croissance du chiffre d'affaires ainsi que les économies et l'efficacité opérationnelle prévues résultant des initiatives importantes de la société, notamment les investissements de la société dans les systèmes informatiques, le réseau d'approvisionnement et d'autres mesures de simplification et de réduction des coûts; l'incapacité de l'infrastructure informatique de la société à soutenir les besoins de cette dernière; l'incapacité de la société à gérer les stocks de manière à atténuer l'incidence des problèmes liés aux stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les pertes; l'incapacité à mener à terme les initiatives importantes de la société de façon réussie et en temps opportun, notamment la mise en œuvre de stratégies et le lancement de produits novateurs et reformulés; les résultats imprévus associés à la mise en œuvre d'initiatives stratégiques, y compris l'incidence des acquisitions et des cessions de divisions sur les produits et résultats futurs de la société; l'incapacité du réseau d'approvisionnement à répondre aux besoins des magasins de la société; la détérioration des relations de la société avec les membres de son personnel, particulièrement au cours des périodes de changement; l'incapacité d'atteindre les résultats désirés au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives, ce qui pourrait entraîner des arrêts de travail; les modifications des exigences réglementaires qui concernent les activités de la société; l'adoption de nouvelles normes comptables et les changements dans l'utilisation des estimations comptables de la société, y compris en ce qui a trait à l'évaluation des stocks; les fluctuations des gains de la société par suite de la variation de la valeur de la rémunération à base d'actions et des contrats dérivés de capitaux propres relatifs aux actions ordinaires de GWL et de Loblaw; les changements dans les passifs d'impôts de la société, résultant de modifications des lois fiscales ou des cotisations futures; une dépendance envers les fournisseurs indépendants qui nuirait à la société; les événements touchant la santé publique; l'incapacité de la société à obtenir du financement externe; la variation des taux d'intérêt et des taux de change; l'incapacité que la société recouvre ses créances sur cartes de crédit; toute cotisation que la société pourrait être tenue de verser à ses régimes de retraite agréés à prestations déterminées par capitalisation en sus des cotisations qu'elle envisage de verser à l'heure actuelle; l'incapacité de la société à attirer et à retenir des dirigeants clés; et les questions d'approvisionnement et de contrôle de la qualité avec les fournisseurs. Ces risques ainsi que d'autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, de temps à autre, auprès des autorités de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada, y compris dans la rubrique « Risques et gestion des risques » du présent rapport de gestion. Les énoncés prospectifs énoncés aux présentes et tout particulièrement dans le rapport aux actionnaires et dans le rapport de gestion reflètent les hypothèses actuelles de la direction à l'égard de ces risques et incertitudes et leur incidence respective sur la société.

En outre, d'autres risques et incertitudes actuellement inconnus de la société ou que cette dernière juge négligeables présentement pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux prévus dans ces énoncés prospectifs. Les lecteurs ne doivent pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, lesquels reflètent les attentes de la société uniquement en date du présent rapport de gestion. La société renonce à toute obligation ou intention de mettre à jour ou de revoir ces énoncés prospectifs à la lumière de nouvelles informations ou à la suite d'événements ultérieurs, ou bien pour tout autre motif, sauf dans la mesure prévue par la loi.